

CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

LIEU OU STATION: Val Cenis

Discipline	SLALOM							
Piste pour :	H. 🖂 D. 🖂	H D	H D	H D				
Nom de la piste	MICHELLE JACOT DU SOLERT							
Catégorie	Toutes categ.							
Altitude départ (m) :	2290							
Altitude arrivée (m) :	2090							
Dénivelé (m) :	200							
Longueur (m):	540							
Sous le N° d'homologation	3218/06/15							

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur: Costerg Jean Lou

Date d'expiration :

06/25

Fait le : 1 juin 2015

Le Responsable National des Homologations de Pistes Alpines.

Fédération Française de Ski 50, rue des Marquisats - B 2451 74011 ANNESY ŒEDEX Tél. 04.50.51.40.84 - Fax 04.50.51.75.90

Le Président de la FFS



Sub-Committee for Alpine Courses: INSPECTION REPORT

Sous-Comité pour Pistes Alpines: RAPPORT D'INSPECTION Sub-Komitee für Alpine Rennstrecken: INSPEKTIONSBERICHT

			_			_								
1.	Nation: Nation: Nation:	France	Site: Lieu: Ort:			La Michelle Jacot du Solert								
2.	Contact ac Adresse à Kontaktad	contacter:	11,	b des sports Rue du Mo 80 Lanslebo	nt Cenis	is								
Tel:	07873	02899	Fa	x:			Email:	csval	cenis@c	range.fr				
3.	Déjà inspe	spected by: ecté par: spiziert durch:						Hom	. Nr					
4.		r (event): r (événement): ür (Disziplin):		SL			_							
	Ot = = (/==) :			M 🖂	L⊠	M [М	L	M	<u> </u>	L [
	Start (m): Départ (m Start (m):	n):		229	0									
	Finish (m) Arrivée (m Ziel (m):			209	0									
	Vertical D Dénivelée Höhendiff			200)									
	Length (m Longueur Länge (m	(m):		540)									
	Average of Pente mo	gradient %:	u.	37										
	Max. grad Pente ma	lient %:	9.	51										
	Min. gradi Pente mir	ient %:		29										
	Orientatio Orientatio Himmelsr	n: n:		N										
5.	•	pply available: nent d'eau: nschluss:		yes: oui: ja:		o: on: ein:	☐ Nei	ow maki ge artifi schneiur		(/es: oui: a:	⊠r	no: non: nein:	
6.		urse OK? te est-elle en bo Piste in Ordnun		yes: oui: ∑ ja:	no: non: nein:		Taxe d	ogation 'homolo ogations				,	100€	
7.	Les beso	nents for improv ins d'amélioratio ungen zur Verbo	on avan	t Homologa	tion:									
	Le demandeur	has responsibility for r est responsable de	l'observa	ntion des règles	applicables	à l'envi	ronnement.							
8.	Work Cor Travaux a			ass die geltende	en Umwetsc	hutzbes	timmungen		en werden. yes: oui: ja:		no: non neir			



Minimum protection necessary:

Protection minimale nécessaire:

Mindestanforderungen für die Absicherung:

Interdire la piste à touts personnes étrangère aux competitions, en particulier sur la partie haute en bordure droite et gauche par filets de barrage .

En règle générale mettre en place les protections fixes ou mobiles en fonction du tracé et des dangers au moment des competitions .

Fermer l'aire d'arrivée .

Avoir une centaine de mètres de filets B en reserve .

Important! The Jury may require additional protection.
Important! Le jury peut demander toutes protections supplémentaires.
Wichtig! Die Jury kann zusätzlichen Absicherungen verlangen.

10.	Emergency evacuation arra Modalités d'évacuation d'ul Abtransportmöglichkeiten b	rgence: pei Notfällen:								
	En bordure de piste sans p	roblème .								
11.	Possibilités de liaison départ - arrivée (téléphone et câble électrique de chronométrage): Verbindungen Start - Ziel (Telefon und elektrisches Zeitnehmungskabel usw.):									
	Par onde agrément FIS									
12.	Have the necessary docun Les dossiers sont-ils comp Sind die vorgeschriebenen		yes: oui: ⊠ ja:	no: non: nein:						
13.	B. Uphill facilities (Lifts etc.) - Remontées mécaniques - Auffahrtsmöglichkeiten (Bahn, Lifts): Hourly capacity / persons: - Capacité horaire / Personnes - Stundenkapazität / Personen:									
	Tél2cabine du vieux moulir 1800ph	n Télèsiège du Solert 2400ph								
14.	7									
	M. Dimier Yves directeur station . M. Filliol Marc entraineur club des sports									
15.	General remarks: - Observations générales: - Allgemeine Bemerkungen:									
16.	Conclusions: - Conclusions	s: - Schlussfolgerungen:								
	Bon pour homologation									
	Date of the inspection: Date de l'inspection: Inspektionsdatum:	13 mars 2015	Signature : Signature : Unterschrift:	5.1						
			The Inspector : L'inspecteur : Der Inspektor :	Costerg Jean Lou						

Additional Reports (eg Technical Adviser) must be attached to this homologation dossier.

D'autres rapports (par exemple d'un Expert Sécurité) doit être joint au présent dossier d'homologation.

Weitere Berichte (z. B. Technische Berater) müssen diesem Homologationsdossier beigefügt sein.

Club des Sports de Val Cenis Comité Ski de Savoie 11 Rue du Mont Cenis 73480 Lanslebourg Mont Cenis



Piste Michelle Jacot du solert

Homologation

Slalom Hommes et Dames

Descriptif

Orientation: Nord

Départ : 2290 m
Arrivée : 2090 m
Dénivellation : 200 m
Longueur : 540 m
Pente maxi : 51 %
Pente mini : 29 %
Pente moyenne : 37 %

Situation géographique de la piste

La piste est située en plein cœur du domaine skiable de la station de Val Cenis Vanoise au sommet à droite de la Télécabine du vieux moulin.

Description du terrain

Le départ du slalom est situé au niveau de l'intersection de la piste de la familiale.

L'arrivée se situe au niveau du restaurant d'altitude de la Fema juste au dessus à droite de la télécabine du vieux moulin à 2090 mètres d'altitude.

Enneigement habituel

La piste est entièrement équipée en neige artificielle. Il existe 1 point d'encrages sur le parcourt, la station est équipée de machines avec treuils.

Possibilité d'Arrosage

Si nécessaire possibilité de branchement steinbach dans les regards des canons à neiges.

Effets de vent

Faible car la piste est orientée dos au vent principal, la lombarde.

Accès

Du sommet de la télécabine, ou se situe l'aire d'arrivée, on accède au départ du slalom par le TSD 6 personnes du Solert (débits 2400 personnes à l heure, temps de montée environ 6 minutes).

Mesure de sécurité et de protection

La piste ne présente pas d'obstacle particulier elle fait 60 mètres de large en moyenne. Le tracé est délimité a gauche et à droite par des filets de protections.

Les pisteurs secouristes sont en poste en permanence durant la compétition équipés de matériels de secours et de radios. L'évacuation des blessés peut se faire aisément tout le long du parcours, ceux-ci peuvent être évacués via la télécabine pour regagner le bas de la station.

En cas d'accident grave évacuation par hélicoptère, une aire temporaire d'atterrissage se situe à droite de la télécabine.

Barriere pour le public

L'accès au tracé est fermé intégralement au public sur la totalité du parcours. Les Spectateurs peuvent se positionner sur le haut du parcours, la piste de compétition longe la piste skieurs ou dans l'aire d'arrivée a proximité de la gare de la télécabine.

Possibilité d'abri

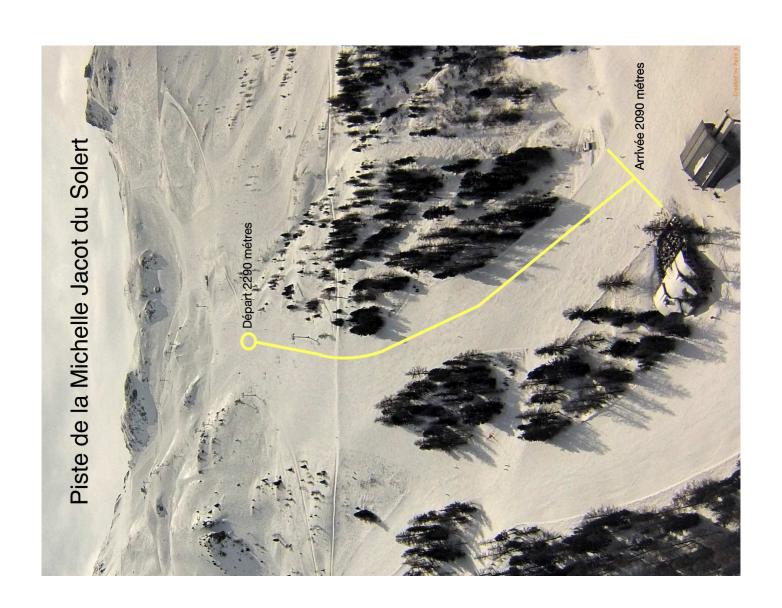
Tente de départ pour le jury et les compétiteurs. Salle hors sac chauffée à proximité de l'aire d'arrivée.

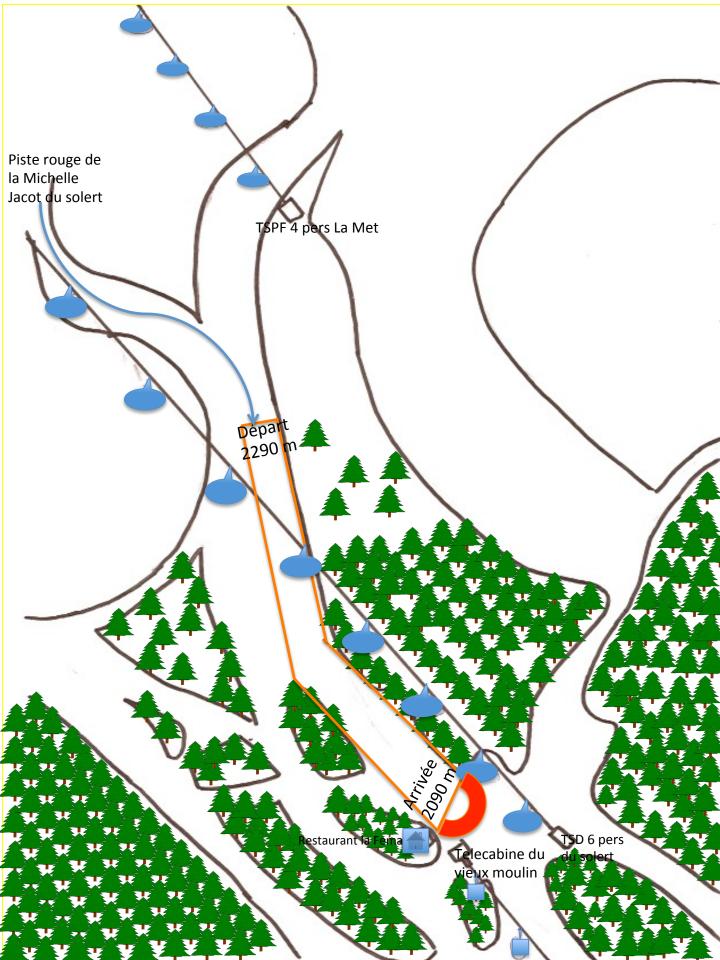
Dispositif hospitalier

Cabinet médical au pied de la station.

Hôpital le plus proche St Jean de Maurienne, 52 kms par la route et 15 kms à vol d'oiseau environ 4 minutes

Personne à contacter :
Olivier Desimone 0787302899
Président du club
Yves Dimier 0661514590
Directeur de la station de Val Cenis Vanoise







Profil en long





